

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19046**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Management spécialité Création et développement des entreprises patrimoniales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le programme de formation vise à former de jeunes professionnels qui occuperont des fonctions d'encadrement dans les différentes fonctions support d'une entreprise. Il peut s'agir du marketing, de la gestion administrative et financière, ou encore des activités en ressources humaines, en formation ou en expertise et en conseil.

De façon générale, les diplômés sont amenés à préparer des plans d'action, concernant notamment les interventions dans le domaine de la conduite du changement. Celui-ci peut affecter tant les organisations du travail que les relations avec les fournisseurs ou les clients dans le cadre de relations entre entreprises.

Toutes les activités dans lesquelles les jeunes diplômés sont amenés à évoluer mobilisent des savoirs et savoir faire spécifiques en matière de coordination d'activité dans des champs professionnels différents. Cela se rapproche des missions d'un chef de projet qui est amené à travailler en mode transversal tant avec les services internes des entreprises qu'avec ses partenaires extérieurs. Pour toutes ces raisons, une bonne connaissance des aspects techniques et de gestion sont nécessaires mais également des ressources relationnelles importantes pour parvenir à faire travailler un collectif au périmètre variable.

Enfin, les activités d'animation d'équipe dans un contexte hiérarchique ou pas oblige très en amont à piloter la diffusion d'informations pertinentes et à élaborer des procédures permettant à chacun d'apporter sa contribution dans le cadre de fonctions décentralisées.

Conseil et expertise en développement des entreprises patrimoniales :

Analyser l'environnement économique de l'entreprise en tenant compte des enjeux spécifiques de gestion d'une entreprise patrimoniale.

Evaluer les conditions de faisabilité et de réussite des opérations de création et de transmission-reprise d'entreprise patrimoniale (montage juridique et financier, aides...).

Maîtriser le processus de développement d'une entreprise patrimoniale (concevoir un plan de financement ...) en tenant compte des enjeux économiques qui en résultent : rentabilité, emploi, valorisation du patrimoine...

Développer un réseau de contacts avec les principaux acteurs, privés et publics, de la création et reprise d'entreprises patrimoniales, y compris les réseaux de franchise

Gestion des entreprises patrimoniales :

Contribuer à la gestion d'une entreprise, à l'organisation et à la performance de ses différentes fonctions (financière, commerciale, sociale, technique...)

Définir les orientations de la politique de gestion des ressources humaines (promotion, salaires, recrutement...), prévenir et gérer les conflits.

Suivre régulièrement le tableau de bord de l'entreprise dans les différents domaines d'activité et décider des adaptations nécessaires.

Etablir un diagnostic financier.

Apprécier le risque et la rentabilité et les perspectives de développement de l'entreprise.

Conseiller et offrir à l'entreprise les produits financiers (crédits, placements, assurance) les plus adaptés à ses besoins

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs.

Les entreprises patrimoniales (EP), Managed Owned Company, désignent les entreprises où la direction garde le contrôle de la propriété.

Cela comprend les entreprises familiales (Family business) mais aussi des entreprises avec d'autres statuts : associés, coopératives ...

Propriété et management sont deux dimensions d'une entité unique alors que ce sont des fonctions distinctes dans la firme classique. Le concept d'EP recouvre cette unicité sans toutefois délimiter l'étude sur la petite entreprise. Il s'étend de la TPE à la moyenne voire la grande entreprise à condition que celle-ci soit toujours « auto-financée » pour l'essentiel, autrement dit que le producteur garde le contrôle de la propriété de l'entreprise. Cette forme d'entreprise se caractérise par un management différent orienté sur la volonté de pérenniser l'entreprise plutôt que de rémunérer le capital.

Conseiller en clientèle entreprise dans les établissements financiers

Chargé d'affaires entreprises et directeur d'agence bancaire

Cadre financier des entreprises patrimoniales

Ingénieur commercial

Manager de réseau

Chargé d'études

Chargé de projet, de développement à l'international
 Conseiller en création et reprise d'entreprises
 Consultant dans les services aux entreprises patrimoniales
 Créateur ou dirigeant d'entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1201 : Analyse et ingénierie financière
- C1204 : Conception et expertise produits bancaires et financiers
- M1403 : Études et perspectives socio-économiques
- M1707 : Stratégie commerciale
- M1701 : Administration des ventes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La master accueille environ 20 étudiants. La sélection se fait sur dossier et après entretien. Le nombre de dossiers de candidature est en progression constante.

Plus de 60% des inscrits ont effectué leur première année de master à l'université Paris 1. Le recrutement reste par principe pluridisciplinaire, ce sont très majoritairement des étudiants d'économie et de gestion qui suivent la formation mais les juristes (plutôt droit des affaires) peuvent aussi postuler.

La formation a lieu en apprentissage de septembre à septembre.

Premier Semestre

UE 1 : Environnement des Entreprises Patrimoniales (EP) et Fondamentaux

- L'environnement économique des entreprises
- Droit des affaires appliqué aux EP et fiscalité
- Gestion financière
- Gestion des Ressources humaines : recrutement, GPC, négociations salariales et protection sociale
- Europe et PME : veille réglementaire

UE 2 : Spécificité des EP

- Le management de l'entreprise familiale : gouvernance, management des hommes et conduite de projet

UE n° 3 : Application

- Pilotage des ateliers du Master (communication externe, préparation du voyage d'études, méthodologie)
- Séminaire de recherche collective thématique (mémoire et soutenance)
- Séminaire d'intégration : deux jours à Bruxelles et une nuit

L'INTERRUPTION ENTRE LES DEUX SEMESTRES PERMET D'ORGANISER UN SEMINAIRE DELOCALISE D'UNE SEMAINE A LA DECOUVERTE DES EP A L'ETRANGER (7 NUITS)

Deuxième Semestre

UE 1 : Fonctions supports des EP

- Aspects juridiques et fiscaux de la transmission des EP
- Marketing et gestion de la relation clients
- Evaluation de l'entreprise : le modèle du « scoring ».

UE 2 : Création et Développement des EP

- Diversité des formes d'entrepreneuriat (individuel et collectif)
- Création d'entreprise : le parcours
- Relation Banque-EP : panorama de l'offre
- Les PME et les nouvelles technologies
- Business plan
- Le management en réseau : application à la franchise.
- Les EP dans la mondialisation
- Panorama des aides et soutiens institutionnels : CCI, organisations professionnelles, BPI

UE 3 : Application

- Les EP de taille moyenne : conférences par l'ASMEP-ETI
- Les EP de l'économie sociale : témoignages
- Business Game
- Atelier : encadrement pédagogique de l'apprentissage et mémoire de fin d'étude
- Anglais

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Commission d'enseignants et des professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Commission d'enseignants et des professionnels

Après un parcours de formation continue	X	Commission d'enseignants et des professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Commission d'enseignants et des professionnels
Par candidature individuelle	X	Commission d'enseignants et des professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Commission / Jury de Validation d'Acquis, composé d'une majorité d'enseignants-chercheurs et par des professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

23 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 (date de création du diplôme Master en général)

Pour plus d'informations

Statistiques :

Après deux ans, plus de la moitié des diplômés sont en activité (CDI), plus de 20% effectuent un séjour long à l'étranger (approfondissement des compétences linguistiques ou expériences professionnelles courtes), moins de 10% effectués une autre formation en Master et 7% sont à la recherche d'un emploi ou en transition entre deux emplois (fin de CDD). Il reste environ 13% d'une promotion pour lesquels nous sommes sans nouvelles. De plus en plus d'apprentis connaissent un début de carrière professionnelle très satisfaisant en accédant très vite à des postes de cadres supérieurs dans des structures dans lesquelles ils ont effectué leur apprentissage.
<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Constitué à partir du DESS « Développement et gestion des entreprises patrimoniales » habilité en double sceau avec l'Université de Paris Sud XI depuis 1998.

Le Master « Développement des Entreprises Patrimoniales » a été habilité en 2005.